

Quand la parole du locuteur dévie de la « norme » : langue ou entrelacs ?

Quand la parole du locuteur dévie de la « norme » : langue ou entrelacs ?

Albinou Ndecky

LESCLaP-CERCLL EA4283
Université de Picardie Jules Verne
ndeckyalbinou@yahoo.fr

Résumé : L'objectif de cet article est de revenir sur la question de la norme du point de vue sociolinguistique. Pour ce faire, nous allons commencer par montrer que cette notion est difficilement cernable parce que ses contours sont flous et mouvant puisque largement tributaires à la variation. Ensuite nous allons, par une étude de cas, démontrer que son analyse ne peut être dissociée du jugement d'acceptabilité et de non acceptabilité que les locuteurs ont des différentes formes langagières qu'ils utilisent.

Abstract: This paper analyses the notion of "norm" in a sociolinguistic point of view. Therefore, we'll start by showing how it is difficult to delimit this term because of its woolly contours that largely depends on language variation. Then we will show, thanks to a case study that its analysis cannot be dissociated from the judgement of acceptability or of non acceptability the speakers have on the language they speak.

Mots-clés : Langue, norme, contact, représentations, sociolinguistique

Keywords: Language, norm, contact, representation, sociolinguistics

1 Introduction

La notion de la norme est devenu un lieu de discussions, d'affrontements, où les questions entraînent d'autres, où les réponses sont souvent difficiles à formuler, où le linguistique côtoie de façon étroite l'idéologique et le politique. De ce fait, la question de la norme linguistique est généralement corrélée à celle de la maîtrise ou de la qualité d'une langue. Pris comme telle, cette notion est constamment le sujet de débats dans les sciences du langage -ce qui est tout à fait normal- mais cela rend plus délicate toute prise de position à cet égard.

La description des normes, donc des pratiques langagières, prédomine dans le champ de la sociolinguistique, le choix d'une attitude descriptive privilégiant davantage l'étude des variantes que celle de leur hiérarchisation. Il n'en reste pas moins que la dimension prescriptive de la gestion de la langue revêt une égale importance, en cela qu'elle est intimement liée à la perspective sociale des faits langagiers. Or, si l'on peut questionner l'impact des choix normatifs sur les pratiques langagières, on peut également s'interroger sur les influences mutuelles entre la norme d'une part et les représentations et la variation linguistique résultant du contact entre les langues de l'autre.

Il s'agit donc ici de questionner ce que peuvent nous apprendre les représentations linguistiques (désormais RL) sur les relations s'instaurant entre les locuteurs et les prescriptions linguistiques dont leurs pratiques font l'objet. Notre hypothèse est donc de savoir si en observant la manière dont les locuteurs mettent en discours leurs connaissances spontanées quant à la langue qu'ils parlent, il serait possible de voir de quelle manière ils se positionnent vis-à-vis de la façon dont on cherche à modeler ces mêmes connaissances. En d'autres termes, cela signifie qu'il importe de s'interroger et surtout de comparer les liens unissant la dynamique des RL et le caractère mouvant de la norme, en axant nos observations sur l'espace au sein duquel s'actualisent ces mouvements, notamment le discours et les stratégies inhérentes à son élaboration.

Pour ce faire, nous fonderons notre recherche sur un corpus regroupant dix-huit entretiens semi-directifs réalisés avec des locuteurs Mancagnes de Goudomp au Sénégal. Les spécificités de ces données nous permettent de porter un premier regard sur de possibles différences relatives à la perception de la norme et de ses changements dans le parler de ces locuteurs. Le présent travail portera sur deux types d'extraits de notre corpus. D'une part, nous analyserons les discours relatifs à des jugements d'acceptabilité du type de parler de nos locuteurs et ensuite, nous allons comparer ces dits jugements des locuteurs avec ce qui est pris réellement comme norme.

2 Tentative de définition

Le TLFi définit la « norme » comme étant l'ensemble des « règles définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue, ce à quoi doit se conformer la communauté linguistique au nom d'un certain idéal esthétique ou socioculturel, et qui fournit son objet à la grammaire normative ou à la grammaire au sens courant du terme; tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique et correspond alors à l'institution sociale que constitue la langue ». Une langue comme le français comporterait donc deux types de normes : *l'usage* et *le bon usage*. Et c'est surtout à ce bon usage qu'on fait allusion lorsqu'on parle de « la norme », formule qui traduit bien la perception plutôt unifiée qu'auraient les locuteurs de cet ensemble de règles et de prescriptions pourtant fort complexe et non uniforme.

Quand la parole du locuteur dévie de la « norme » : langue ou entrelacs ?

La norme de l'usage est celle de la conformité à ce qui est utilisé le plus fréquemment et ce qui est généralement « partagé » par l'ensemble des locuteurs de la langue ou par différents groupes de locuteurs. L'usage est en effet multiple, dynamique, traversé par plusieurs tendances et partagé entre plusieurs mouvances, à l'image de la société qui parle la langue en question.

Quant à *la norme du bon usage* (en linguistique, on parlerait plutôt de *surnorme* [Garmadi, 1981 : 65]), elle renvoie à un modèle linguistique légitime et prestigieux sur lequel les autres pratiques tendent à se régler (Baggioni, 1997 : 215). Ce modèle est généralement associé à un groupe socioculturel détenteur d'un important *capital symbolique* lui conférant une grande légitimité linguistique. Historiquement, ce groupe a été identifié à la cour royale (Received Pronunciation ou RP English pour ce qui est de l'anglais), ou à la bourgeoisie (celle parisienne pour le français par exemple). Désormais, ses contours sont plus flous, mais il s'avère qu'il est constitué des gens les mieux situés sur l'échelle socioculturelle de par leur niveau d'instruction. Par ailleurs, le bon usage est également affaire de tradition et d'inertie, puisqu'il repose en bonne partie sur la somme des pratiques régulatrices et des efforts de standardisation des générations précédentes.

Ces deux types de « normes », pratiquement indissociables puisqu'ils s'interpénètrent considérablement et s'influencent mutuellement, ne peuvent représenter à eux seuls le système normatif d'une langue dans toute sa *complexité*. Ces « normes » peuvent être décomposées en divers éléments, dont les plus fondamentaux sont les normes de fonctionnement encore appelée : *normes objectives* et *normes explicites*¹. Aborder donc cette question de la « norme » du point de vue de la variation nous permet de saisir au mieux sa complexité.

3 Norme et variation linguistique : une étude de cas

Il sera question dans cette section d'une étude de cas portant sur le mancagne parlé dans la ville de Goudomp en Casamance (sud Sénégal). Nous commencerons par présenter d'abord notre cadre d'étude ainsi que le peuple étudié. Cela nous conduira ensuite à la partie méthodologie et dans laquelle nous expliciterons la technique mise en œuvre pour rassembler les données. Le troisième mouvement portera essentiellement sur l'analyse des RL qu'ont les locuteurs sur la notion même de la norme.

3.1 Présentation de l'étude

3.1.1 Goudomp (Sénégal), une ville plurielle

Grâce à sa position géographique de ville carrefour², à ses activités économiques, Goudomp attire quotidiennement des populations et/ou commerçants des autres régions du pays ainsi que ceux des pays voisins (Mali, Guinée Bissau et Guinée Conokry). Le plurilinguisme se manifestant concrètement là où ses monolinguisms convergent, sur les pistes, les marchés, les ports et, de façon plus générale, dans la ville à laquelle aboutissent les pistes et où se trouvent les marchés et les ports (Calvet, 1994 : 11), Goudomp se présente donc aujourd'hui comme un véritable « marché aux langues » (Calvet, 2002), un laboratoire linguistique. Et,

¹ Vu l'espace retreint qui nous est accordé, nous ne pouvons donc pas détailler ce point.

² La commune est à une distance de 50 km de Ziguinchor, 135 km de Kolda sur la route nationale N°6, à 50 km de Sédhiou et seulement à 11km de la frontière avec la Guinée Bissau (soit à moins de 20km de Ingore, ville située au nord de la république de Guinée Bissau).

« Du fait d'une concentration progressive de la population d'origines variées, un plurilinguisme de contact apparaît, se transmet et se développe en ville ». (Juillard, C., 2007:236).

En effet, comme la plupart des villes de la Casamance naturelle³ (Vélingara, Kolda, Sédhiou, Bignona, Oussouye, Ziguinchor...), Goudomp est une ville plurilingue. On y dénombre 13 ethnies⁴ correspondant aux 13 langues qui y sont pratiquées⁵. Le véhiculaire local est le mandingue auquel s'ajoutent le créole portugais et enfin le wolof utilisé à un degré moindre.

3.1.2 *Le peuple mancagne*⁶

Tout comme la plupart des populations vivant dans la région naturelle de la Casamance (les Balantes Nagas, les Pépèles, les Manjacks, ...), les Mancagne de la commune de Goudomp seraient⁷ originaires de la Guinée Bissau (J. Trincaz ; 1981 ; C. Juillard, 1995a et 1995b ; M. Dreyfus et M. & C. Juillard, 2004). Les raisons de cette émigration seraient donc d'abord économiques. Après la deuxième guerre mondiale, l'immigration reprit vigoureusement. Venant principalement des régions de Bula et de Cò (en Guinée Bissau), ils fondèrent plusieurs villages le long de l'actuelle frontière entre le Sénégal et la Guinée Bissau et parmi lesquels on peut mentionner Akintou, Bindaba, Bantancountou, Clonia, Kaneumpar, Unjiw, St-paul, Kaour Mancagne, Kanéma, etc.). Mais une fois que la guerre a éclaté en Casamance sous l'impulsion du MFDC⁸, ils furent obligés d'abandonner ces villages. Une bonne partie a rejoint alors sa « terre d'origine » (Guinée Bissau) tandis qu'une autre a préféré se réfugier dans la plupart des métropoles (dont Goudomp) où il y avait plus de sécurité. Depuis lors, ils cohabitent avec plusieurs autres groupes ethnolinguistiques (voir *supra*). Vivant principalement dans les trois pays que sont la Guinée Bissau, le Sénégal et la Gambie, les Mancagnes représentent une population totale de 68955 personnes dont 26450 vivant au

³ La partie sud du Sénégal était composée d'une seule région administrative appelée « région de Casamance. Mais c'est à partir de 1984 qu'elle sera divisée en deux régions que sont Ziguinchor et Kolda. En mai 2007, Kolda se verra à nouveau divisée en deux régions : Kolda et Sédhiou.

⁴ Notre objet n'est pas ici de discuter cette notion d'« ethnies ». Nous voudrions tout simplement rappeler que même si certains chercheurs occidentaux (entre autres, Poutignat, P. et al. [1995], 2005 ; Amselle, J.-L., 1999 ; 2001), ont beaucoup théorisé sur cette question d'ethnie en essayant de remettre en cause sa validité, la plupart des peuples africains que nous connaissons, les Mancagnes plus précisément, continuent encore de s'identifier à travers cet ensemble autour duquel chaque membre du groupe se retrouve et qu'ils appellent « l'ethnie mancagne ».

⁵ baïnouk, balante, balante naga, créole portugais, diola, mancagne, mandingue, manjaque, mansoké, peul, soussou, toucouleur et wolof.

⁶ Il est difficile aujourd'hui de parler de la communauté mancagne sans mentionner le rôle de l'association Pkumel. Le terme mancagne « Pkumel » désigne ce piquet qui, planté au milieu de la case, sert de support à la toiture. Nom donné à l'association regroupant tous les Mancagnes où qu'ils soient, Pkumel se présente donc comme une source vive aux eaux jaillissantes et dans laquelle tout Mancagne peut aller s'abreuver. Créée à Ziguinchor en décembre 1993, Pkumel va très tôt implanter ses bases à Goudomp. Elle se fixa donc comme objectifs premiers la revalorisation de la langue et la culture mancagne. Cela conduira plus tard à la codification de la langue mancagne (en mars 2001) et l'implantation à Goudomp d'une station radio (Pkumel fm) inaugurée en septembre 2007.

⁷ L'emploi du conditionnel s'explique ici par le fait que la plupart des populations concernées réfutent cette thèse car jusqu'à un passé récent, la Casamance et l'actuelle République de Guinée Bissau formaient une seule et même colonie sous la domination portugaise et qui avait pour capitale Cacheu. C'est donc seulement lors de la signature de la Convention franco-portugaise de mai 1886 que la Casamance est passée aux mains des Français.

⁸ Le MFDC signifie Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance. Le conflit a commencé en décembre 1982, mais c'est dix ans après (début des années 90) que les régions administratives de Sédhiou et de Kolda ont été affectées.

Quand la parole du locuteur dévie de la « norme » : langue ou entrelacs ?

Sénégal⁹. A Goudomp, ils représentent 10% sur une population totale qui s'élève à 16000 habitants.

3.2 Méthodologie

L'enquête a été conduite en deux temps distincts mais à la fois complémentaires. Basée sur la méthode ethnographique à visée qualitative, nous avons d'abord procédé au recueil, *in situ*, de la parole dans différentes situations de communication avant de passer ensuite à des entretiens semi-directifs. L'objectif ici est de cerner le processus d'identification et de différenciation repérable à la fois dans les comportements langagiers et les discours de ce peuple sur leur expérience vécue du contact de langues dans cet environnement pluriel.

3.2.1 L'observation participante

Malgré le fait d'être membre de la communauté étudiée, les quelques mois passés en France suffisaient à faire de nous un « étranger goudompois¹⁰ ». Nous n'étions plus, aux yeux de la plupart, le *même* fils ou neveu qu'on a vu naître et grandir, ni moins ce frère, cousin ou simple ami d'enfance avec qui on a eu à partager aussi bien des moments de joie que de peine. Dès lors, l'« accès au terrain »¹¹ s'imposait à nous. Et, le fait d'accepter volontiers les invitations à déjeuner ou à dîner ici et là était pour nous une manière de réintégrer à nouveau nos anciens réseaux et de profiter de la même occasion pour accéder à « la parole vive ».

Ainsi lors de l'enregistrement, nous ne décidons ni du début, ni de la fin de l'interaction. Nous promenant toujours avec le dictaphone en poche, nous l'activons à chaque fois que nous nous retrouvons dans un groupe et qu'une occasion d'enregistrer s'offre à nous. Cette technique nous a permis d'obtenir la parole libérée du locuteur Mancagne, son discours spontané et qui est prononcé tous les jours dans ce milieu pluriel. Les données recueillies sont donc enregistrées dans différentes situations de communication allant du partage du repas familial aux discussions ouvertes sur des thèmes variés et avec des personnes de tout âge. Au final sur les 16 discussions enregistrées, nous avons retenu 12 d'une longueur moyenne de 1h30, soit 18 heures d'enregistrement.

3.2.2 L'entretien

De type semi-directif, l'objectif de l'entretien est de nous permettre de comprendre les attitudes et représentations de ce peuple mancagne. En d'autres termes, le but ici est de comprendre la façon dont les locuteurs de ce groupe catégorisent et se représentent leur propre langue et les pratiques qu'ils en font par rapport à la norme. Il s'agit donc, dans cette enquête, de voir la manière dont les locuteurs Mancagne de cette ville mettent en discours leurs connaissances spontanées quant à la langue qu'ils parlent. En d'autres termes,

⁹ Rapport de l'UNESCO, 2002 : 101.

¹⁰ A notre arrivée à Goudomp, nous étions à la fois « étranger et Goudompois ». « Etranger » parce que les relations n'étaient plus les mêmes que celles qui nous liaient à notre communauté avant notre départ pour la France. Mais malgré la présence de cette petite distance qui nous séparait des autres membres de la communauté, nous étions tout de même un goudompois à part entière puisque nous pouvions entrer dans n'importe quelle maison, y manger et prendre le temps de discuter avec les membres de la famille comme nous l'avons toujours fait, participer à toutes les activités des jeunes de notre âge... En somme, rien ne nous empêchait d'aller vers l'autre et de coopérer avec lui/elle.

¹¹ Nous entendons par « accès au terrain » la période de deux semaines qui a précédé le début de mon enquête et que nous avons consacrée à la réintégration de nos différents réseaux de connaissance au sein de la communauté mancagne de cette ville.

cela signifie que nous nous sommes interrogés surtout sur comment comparer les liens unissant la dynamique des RL et le caractère mouvant de la norme, en axant notre observations sur l'espace au sein duquel s'actualisent ces mouvements ; à savoir le discours et les stratégies inhérentes à son élaboration. Ainsi, un guide structuré en trois principaux points correspondant aux objectifs visés (représentations, usage quotidien de la langue et biographie du répondant) avait été élaboré à l'avance. Toutes les questions ont été mémorisées, ce qui fait que l'interview était finalement une simple conversation. Au nombre de 24 personnes au départ, nous avons finalement retenu 18, soit 6 femmes et douze 12 hommes. Leur âge varie entre 17 et 76 ans. Chaque entretien a duré en moyenne 40 minutes, ce qui nous fait un total de 12 heures d'enregistrement. Les extraits de corpus sur lesquels nous fonderons notre argumentaire sont tirés de ces données collectées.

4 Analyse des données

Abric définit les représentations comme un « ensemble organisé et hiérarchisé des jugements, des attitudes et des informations qu'un groupe social donné élabore à propos d'un objet » (1996: 11). Sous cet angle, les représentations peuvent se résumer en trois dimensions : structurelle (puisqu'elles organisent le contenu cognitif) ; évaluative (étant donné qu'elle est une grille de lecture de la réalité – ici la langue) et enfin, une dimension qui est informative. Nous fondant sur les théories d'analyse conversationnelle et socio-pragmatique, nous tenterons de voir successivement comment ces locuteurs: (1) luttent pour la survie de leur langue, (2) s'identifient, (3) perçoivent la « norme ».

Les conventions de transcription sont les suivantes : les pauses courtes (+), les pauses longues (++), les interrogations (?), les exclamations (!), le mancagne est transcrit en caractères normaux et la traduction française est en italique.

4.1 Lutte pour la survie¹² : enracinement et ouverture

Les études ont montré que dans des situations de fort brassage linguistique comme en témoigne le cas ici en question, « Relations between groups do not occur in a vacuum but rather are influenced by a range of sociostructural and situational factors that can fundamentally affect the nature and the quality of intergroup contact between speakers of contrasting ethnolinguistic groups. » Bourhis et al, (1994:167). Le cas des Mancagne de Goudomp est à cet effet particulier. Et le fait qu'ils soient « [...] member of disparaged low-status linguistic group can take its toll on the collective will of members to survive or maintain themselves as a distinctive linguistic community in the intergroup structure » (1994:170). Dès lors, nous comprenons l'ambivalence de la situation dans laquelle vit cette communauté. Situés entre deux pôles, ils (les locuteurs Mancagnes) se voient obligés de mener, à longueur de journée, une rude bataille qui pourrait se résumer en ces deux termes contraires : *enracinement* (c'est-à-dire, fermeture pour sauver leur langue, leur identité) et

¹² Il est important de signaler ici que jusqu'en 2000, seules 6 langues reconnues par l'Etat du Sénégal depuis 1976 (le wolof, le sérère, le peul, le soninké, le diola et le mandingue) bénéficiaient encore du statut juridique de langues nationales. Mais avec l'adoption d'une nouvelle Constitution le 7 janvier 2001, la configuration du paysage linguistique sénégalais va radicalement changer. En effet, ladite Constitution stipule dans son article 1er que « La langue officielle de l'Etat du Sénégal est le français. Les langues nationales sont le wolof, le sérère, le peul, le soninké, le diola et le mandingue *et toute autre langue qui serait codifiée* ». Ainsi, en l'espace de 10 ans, on est passé vite de 6 à 19 langues nationales aujourd'hui, avec le mancagne codifié (donc normalisé ou standardisé) en 8è position. Cette codification des autres langues va par ailleurs entraîner des conséquences sur le plan des RL de chaque communauté et que nous avons appelé dans nos travaux en cours « les effets du réveil de la conscience linguistique des minorités sénégalaises ».

Quand la parole du locuteur dévie de la « norme » : langue ou entrelacs ?

ouverture (aux autres communautés par la maîtrise de leur idiome afin de ne pas se sentir étrangers dans la ville). Examinons ensemble l'extrait ci-dessous. A la question de savoir comment ce locuteur voit l'avenir du mancagne dans ce contexte plurilingue, voici ce qu'il nous répond :

Extrait n°1

- 15 R: hum ? ah ! uhula ici à Goudomp + uŋkita kahoŋ +
Comment ? ah ! le mancagne ici à Goudomp + il n'est pas mauvais +
- 16 uŋkita kahoŋ ŋi Goudomp ŋi + uhula uŋkita kahoŋ ŋi Goudomp +
il n'est pas mauvais ici à Goudomp + le mancagne n'est pas mauvais à
Goudomp +
- 17 pabia iyale katoh ki iyaŋ ŋi Goudomp ŋi + *on parle mancagne +*
parce que dans n'importe quelle maison ici à Goudomp + on parle
mancagne +
- 18 baŋini uhula et la force de + de la communauté mancagne est que +
on parlent mancagne et la force de + de la communauté mancagne est que +
- 19 nous parlons mancagne ++ mais ŋëpënle tuŋ bëlay tuŋ +
nous parlons mancagne ++ une fois sortis de la cours de maison +
- 20 ŋëŋini uŋup wi bukundi bankaŋiniŋ +
nous parlons la langue que parlent les autres +
- 21 nji ++ dëji enracinement et ouverture + mais c'est pas dans ce sens ++
moi ++ je dis enracinement et ouverture + mais c'est pas dans ce sens
- 22 c'est pas déracinement et ouverture ++ non + c'est pas comme ça +
c'est pas déracinement et ouverture ++ non + c'est pas comme ça ++

Dans ce passage apparaît un phénomène de représentation que le locuteur a lui-même de la langue qu'il parle dans ce milieu pluriel. On perçoit vite (lignes 15 et 16) et à travers les trois négations successives (« le mancagne n'est pas mauvais ici... ») que, pour ce témoin, sa langue « vit » bien malgré la position de minorité ethnolinguistique que constitue le groupe social auquel il appartient. L'usage généralisé du mancagne au sein de la famille semble être la norme. Et c'est d'ailleurs ce qui explique l'idée déjà avancée par Juillard (1995a :70) lorsque, analysant l'évolution des répertoires des Mancagnes et Manjaques de la ville de Ziguinchor, elle affirme que « Les Mancagnes sont les plus résistants. Leur tendance au cloisonnement provient de l'attachement qu'ils ont aux valeurs et cultes ancestraux lesquels répondants à une conception non hiérarchique des fétiches : chacun a son fétiche familial pour faire face à ses angoisses. (Juillard, 1995a :70). Ainsi, il n'est donc pas question d'accepter qu'une autre langue vienne troubler cet ordre au sein de la sphère familiale. Mais conscient que sa langue est réservée à la communication familiale, le Mancagne s'adapte aussitôt au monde extérieur (Lignes 19 à 22) d'où les expressions « enracinement et ouverture » employés par le témoin et qu'il préfère à la place « déracinement et fermeture ». Cette ouverture est peut-être l'une des raisons qui expliquent que les Mancagnes font partie des plus polyglottes¹³ de cette ville. Qu'en est-il alors des positionnements subjectifs du locuteur par rapport à la « norme » ?

¹³ Les témoins interviewés sont tous polyglottes. La richesse de leur répertoire langagier varie de 4 langues (le moins polyglotte) à 12 langues (le plus polyglotte).

4.2 Quand la « norme » devient un « acte d'identité »

Patrick Sériot nous rappelle, à propos de la nomination des langues que « A partir du moment où une langue a un nom [donc codifiée]¹⁴, elle devient *un objet homogène*, non plus un ensemble dans un diasystème, mais un objet de politique linguistique, d'éducation, enjeu de la constitution d'un Etat-nation. Elle devient aussi, et surtout, *objet de discours*, qu'il est si facile de confondre avec un objet du monde. (1997 :167). Nommer revient donc finalement à faire exister une réalité qui n'était pas auparavant et à laquelle se réfère toute une communauté. Nommer, c'est faire *acte d'identité*. En d'autres termes, cela signifie homogénéiser, clôturer, *normaliser* un ensemble de réseaux ou d'éléments à l'origine en relation les uns aux autres de manière *hétérogène*. C'est ce que nous allons voir dans ce passage à travers les RL. A la question de savoir comment cette jeune dame évalue le parler mancagne de Goudomp ? Quelle appréciation fait-elle de ce parler comparé à la « norme » utilisé dans des manuels d'alphabétisation ? Elle nous répond ceci :

Extrait n°2 :

- 12 P: uhula wi ba kë ñiniñ ñi Goudomp mom +
Le mancagne parlé à Goudomp est +
- 13 uka baloñ baji bañini wa ka naakëran wa na umbaabu +
il y en a qui qui le mélangent avec la langue des Blancs +
- 14 ki baloñ ba ñini wa ki uwo ugiñ + ki baloñ ba kë ñini
certaines le parlent de manière pure + d'autres encore
- 15 wa ašë wo banhil pëñini wa bënuura +
le parlent mais ne le parlent pas bien +
- 16 D: donc d'après iwi + uhula wumëñ upağ na ukë pitënniñ ?
Donc d'après toi + ce mancagne est différent de celui écrit
- 17 P: ñi kadolade ki bankë ñiniyanuñ wa +
Vu la manière don ton le parle +
- 18 comme jibi bankë ñiniñ wa anaakëran na umbaabu +
comme le fait de le mélanger avec du français +
- 19 upağ na wi bakë pituñ ++ comme baweek banja bağup wa ugiñ +
il est différent de celui qu'on écrit ++ celui des adultes est pur +

Ici, la réponse de l'interviewé est systématique. Le mancagne qu'il entend chaque jour est loin de la norme parce que mélangé avec du français ou avec les autres langues locales comme le mandingue, le créole, le wolof... à cause du brassage ethnique que connaît cette ville. L'emploi des adjectifs comme « bënuura » (ligne15) qui signifie « bien » ou encore « ugiñ » (lignes 14 et19) pour « pur », dénote et/ou renvoie à l'existence d'une certaine norme (celle écrite) et qui, selon l'interviewée, est exempt de tout influence extérieure et à laquelle elle fait référence. La norme de référence ici est synonyme de « pureté ». Ainsi, les garants ou détenteurs de ladite norme se trouvent être les adultes, les vieilles personnes (« baweek », ligne 19) dont la maîtrise de la langue (ici le mancagne) s'avèrerait incontestable. Et, c'est la validité ou non de la comparaison de cet écart entre les deux tranches d'âge que l'interviewé met en relief que nous allons questionner dans la sous-section qui suit.

¹⁴ Les crochets et italiques sont de notre fait.

Quand la parole du locuteur dévie de la « norme » : langue ou entrelacs ?

4.3 De l' « écart » par rapport à la norme

Entrons dans ce passage par l'extrait suivant :

Extrait n°3 :

- 20 D: mais *ti bêtup + ti façon di bapoṭ baṭaṣa bajaṅ baṭini +*
Mais dans le parler + dans la façon dont les jeunes parlent +
21 *na di bantohi + do dëlolan kime dapaṭi ?*
comparés aux adultes + c'est la même ou bien c'est différent ?
22 P: *da paṭi mom +*
C'est différent +
23 D: *est-ce que ihil kawulin exemple di différence dumëntën duṅ ?*
Est-ce que tu peux donc me donner des exemples de cette différence?
24 P *i exemple itumi + un ṅëji ṅëji iṭarah + iferme + kaji ibata +*
Il y a beaucoup d'exemples + nous disons sandal + soulier + training +
25 *te bantohi bji baji iṣapaat + ṅëjile kabodi + kamayo + bukāl baṣë ji kamiṣa +*
alors que le adultes dissent chaussures + quand nous disons sous-vêtement +
un maillot + eux ils dissent chemise +

L'écart évoqué ici se situe principalement au niveau lexico-sémantique. En effet, en comparant le parler des jeunes gens avec celui des adultes, l'interviewée procède à une catégorisation au niveau diastatique. Elle pointe ainsi du doigt les différentes « impuretés » qui, pour elle, sont des formes déviantes à la norme. De ce fait, il ressort donc là un argument sociolinguistique de taille et sur laquelle il nous faut un peu insister.

D'abord, cette distinction/catégorisation faite par l'interviewée est due au fait qu'elle ignore peut-être que les langues, tout comme les cultures, ne se suffisent pas à elles seules. Ainsi, suite au contact entre les peuples (pour des raisons politiques, économique, religieuses...), leurs langues s'influencent mutuellement. Pour cette raison, les mots qualifiés ici de « non mancagnes » parce que ayant une consonance française (« kamayo » qui vient de « maillot »), anglaise (« kabodi » de « body »), wolof (« iṭarah » de carax), etc. ne sont que des enrichissements lexicaux issus du contact entre ces jeunes Mancagne et les autres groupes sociaux de la ville, ou encore, à cause de l'effet de l'école (pour ce qui est du français).

Ensuite, qualifier ces mots d' « impurs », c'est peut-être ignorer que la norme est quelque chose de dynamique, de non statique et à la fois difficilement saisissable. De ce fait, le « hors norme » d'hier est sans doute ce que nous considérons aujourd'hui comme la norme ; tout comme le « hors norme » d'aujourd'hui pourrait être la norme de demain. Et, ces deux mots (« iṣapaat » ; « kamiṣa ») donnés en exemple dans l'extrait ci-dessus en sont une parfaite illustration. Du point de vue diachronique, ces deux lexèmes sont d'origine portugaise et donnent respectivement « sapatu » et « kamiza ». Aujourd'hui empruntés et intégrés morphologiquement et sémantiquement dans le mancagne, ils ne sont plus considérés par ce jeune locutrice comme venant d'une autre langue mais plutôt comme constituants du lexique mancagne ; donc comme faisant partie de la norme.

5 Conclusion

La notion de la norme constitue aujourd'hui un enjeu théorique majeur en Sciences du Langage et particulièrement en sociolinguistique. En effet, si on s'est prioritairement intéressé, en linguistique, à l'étude de la langue dans sa forme normée, en sociolinguistique par contre, c'est la dimension variationnelle des productions langagières qui a fait l'objet de plusieurs analyses. Et, de cette analyse il est ressorti que les dynamiques linguistiques ne pouvaient reposer que sur la seule prise en compte des pratiques. Dès lors, il devient important d'y inclure les représentations linguistiques. En d'autres termes, il s'agit de prendre en compte les influences mutuelles entre la norme d'une part et les représentations que les locuteurs ont de l'usage qu'ils font de la langue de l'autre.

Nous avons donc tenté dans ce texte de montrer ce que les RL peuvent nous apprendre sur les relations s'instaurant entre le locuteur et les prescriptions linguistiques dont ses pratiques font l'objet. C'est ainsi que partant de l'analyse de quelques extraits du corpus sur le comportement langagier du groupe mancagne de Goudomp face à de la norme de sa langue, nous avons pu montrer que celle-ci n'est pas quelque chose de statique, de stable. Mais au contraire, que son caractère flou et mouvant dépend en grande partie de beaucoup de paramètres qu'il importe de prendre en compte dans toute *analyse variationnelle*. La norme d'aujourd'hui est ce qui, il y a quelques années encore, était considéré comme « hors norme » tout comme le « hors norme » d'aujourd'hui finira un jour par être accepté comme norme.

Références

- ABRIC, J.C. (1994). Les représentations sociales : aspects théoriques. *Les représentations sociales*, Abric, J.C. (ed), Paris. PUF, pp.11-35.
- BAGGIONI, D. (1997). Normalisation-standardisation. In Marie-Louise Moreau (éd.), *Sociolinguistique, les concepts de base*, Bruxelles. Mardaga, 1997, p. 215-217.
- BOURHIS, R. Y. et al. (1994). The genesis of vitality theory: historical patterns and discursal dimensions, *International Journal of the Sociology of Language*, n°108, 167-206.
- CALVET, L.-J. (1994). *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris : Payot.
- CALVET, L.-J. (2002). *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*. Paris : Plon.
- DREYFUS, M. & JUILLARD, C. (2004). *Le plurilinguisme au Sénégal. Langues et identités en devenir*. Paris : Karthala.
- JUILLARD, C. (1995a). L'évolution des répertoires linguistiques des minorités ethniques en milieu urbain: les Manjacks et Mancagnes de Ziguinchor. *Sciences et Techniques du Langage*, n°1, février 1995, 65-90.
- JUILLARD, C. (1995b). *La vie des langues à Ziguinchor, Sociolinguistique urbaine. Ziguinchor*. Paris : L'Harmattan.
- SEROT, P. (1997). Faut-il que les langues aient un nom? Le cas du macédonien. TABOURET-KELLER, A. (éd.) *Le nom des langues. L'enjeu de la nomination des langues*. Louvain : Peeters, 167-190.
- TRINCAZ, J. (1981). *Colonisation et religion en Afrique Noire : L'exemple de Ziguinchor*. Paris : L'Harmattan.